

# Domasanté : des solutions pour le maintien à domicile

D'un côté, l'aide à domicile. De l'autre, le soin. Deux activités souvent déconnectées, pourtant indispensables aux personnes dépendantes. Structure originale dans le département du Nord, Domasanté propose un dispositif unique.

**A**vec le vieillissement de la population, les besoins dans le service à la personne se font de plus en plus pressants. La Maison de l'aide à domicile (Lille), le Groupe hospitalier de l'Institut catholique (Lomme) et l'association

Béthanie ont fondé il y a moins d'un an Domasanté, une structure destinée à faciliter le maintien à domicile. Cette expérience pionnière dans le département coordonne l'aide à domicile et le soin aux personnes sous la forme d'un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD). Pour chaque prise en charge, « une infirmière coordinatrice effectue une évaluation des besoins et un suivi », détaille Anne-Cécile Deffontaines.

► Qui est pris en charge ? Actuelle-



Domasanté est dirigée par Anne-Cécile Deffontaines (à g.). NE

ment, 66 personnes bénéficient du dispositif, sur 150 « plus ».

► Sur quel territoire ? Lille, Hellemmes, Lomme, La Madeleine, Lambersart, Verlinghem, Pœschies, Linselles et Wervicq-Sud, ou vivent 811 personnes handicapées ou dépendantes à domicile.

► Qui paie ? L'Assurance maladie paie déjà 10 500 € par personne fragile en dispositif SSIAD. Domasanté « n'aura pas de coûts supplémentaires » pour Anne-Cécile Deffontaines, grâce à la mutualisation des moyens ». ● C.M.